

VERIFICATION DES INSTRUMENTS

POIDS ET MESURES

Le Département de la Métrologie Légale du Ministère du Commerce et de la Protection des Consommateurs offrira un service de vérification de balances et d'instruments de mesure aux commerçants du district de **Grand Port du lundi 16 mars au vendredi 20 mars 2020 au Centre Social de Mahebourg de 09h00 à 14h00.**

Les commerçants de cette région, dont les balances et les instruments de mesure doivent être vérifiés ou revérifiés sont priés d'apporter leurs équipements au **Centre Social de Mahebourg** pendant la période mentionnée ci-dessus.

Les commerçants sont priés de se munir de leur carte d'identité et de leurs anciens certificats de vérification.

Les instruments soumis à la vérification doivent être propres et en bon état.

13 mars 2020

Ministère du Commerce et de la
Protection des Consommateurs
Port Louis

Tel : 208 1671, 208 1682